



ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes actives et les citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqué·e·s en assemblée communale

**le lundi 15 décembre 2025 à 19 h 30
à la salle polyvalente de Lentigny**

Ordre du jour

- 1. Promotion des nouveaux citoyens**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 26 mai 2025**
- 3. Planification des investissements : présentation**
- 4. Budgets 2026**
 - 4.1. Présentation du budget du compte de résultats**
 - 4.2. Salle polyvalente : crédit complémentaire pour le compartimentage**
 - 4.2.1. Rapport de la commission financière
 - 4.2.2. Vote du crédit y relatif
 - 4.3. Plan d'aménagement local (PAL) : crédit d'investissement pour l'établissement du dossier de l'examen préalable**
 - 4.3.1. Rapport de la commission financière
 - 4.3.2. Vote du crédit y relatif
 - 4.4. Budgets du compte de résultats et du compte des investissements**
 - 4.4.1. Rapport de la commission financière
 - 4.4.2. Vote final des budgets des comptes de résultats et d'investissements
- 5. Association Régionale de la Sarine (ARS) : approbation des statuts**
- 6. Règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value : approbation**
 - 6.1. Présentation du règlement
 - 6.2. Rapport de la commission financière
 - 6.3. Vote
- 7. Informations du conseil communal**
- 8. Divers**
 - Présentation CDD

Le Conseil communal

Tous les documents relatifs à l'assemblée communale peuvent être consultés à l'administration communale ou sur le site internet www.labrillaz.ch